



Association pour une solidarité syndicale étudiante
Tél: (514) 390-0110 • Fax: (514) 390-8415 • Web: <http://www.asse-solidarite.qc.ca/>
2065 rue Parthenais, local 298, Montréal (QC), H2K 3T1

7 mai 2015

Objet : Offre d'emploi – Permanence syndicale de l'ASSÉ

L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) est actuellement à la recherche d'une nouvelle personne pour occuper l'un des deux postes de permanence syndicale. L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle milite depuis sa création pour l'accessibilité à un système d'éducation gratuit, public et de qualité.

Descriptif

La permanence syndicale sont des employé-e-s embauché-e-s à long terme pour assurer un soutien direct au travail du Conseil exécutif, des Comités et de l'ASSÉ, généralement à partir du siège social de l'ASSÉ.

Responsabilités

- Assurer la réception, la rédaction ou la transcription et l'impression des documents, les envois postaux et le classement du courrier et des courriels;
- Participer à la rédaction, la mise en page, la correction, la révision et l'envoi des publications de l'association;
- Faire l'entretien général des archives et de la documentation, faire des dossiers de presse sur demande et commander des documents pertinents;
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions;
- Informer le public quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités;
- Faire la mise à jour des sites Internet de l'association et, secondairement, veiller au bon fonctionnement du réseau informatique;
- Préparer et assurer la transition avec les futur-e-s employé-e-s;
- Faire du soutien à la recherche;
- Assurer la gestion comptable de l'association;

Nonobstant ce qui précède, les responsabilités des employé-e-s sont celles définies dans le contrat de travail.

Prérequis

Les prérequis pour postuler à la permanence syndicale sont les suivantes :

- Connaissance du mouvement étudiant;
- Capacité d'adaptation, d'organisation du travail, sens de l'initiative et aptitude à établir les priorités;
- Entregent et aptitude à travailler en équipe;
- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Maîtrise de l'anglais, un atout;
- Expérience militante pertinente au poste;
- Expérience ou connaissances en comptabilité et en informatique;
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Conditions de travail

Rémunération : 20 à 25 heures par semaine, 15,42\$ /heure (sujet à négociation à la hausse au cours de l'année à venir).

Date d'entrée en poste: 1^{er} juin 2015

Notez que les tâches qu'aura à accomplir la permanence durant l'été seront moindres et qu'il est improbable qu'un horaire de 20 à 25 heures par semaine soit possible avant le mois d'août.

Veillez envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une brève lettre de présentation avant le 21 mai 2015 à 23h59 :

Par courrier : 2065, rue Parthenais, local 298, Montréal (Québec), H2K 3T1

Par courriel : embauche@asse-solidarite.qc.ca

Téléphone : (514) 390-0110

Pour plus d'information : www.asse-solidarite.qc.ca

Seules les candidatures retenues pour l'entrevue seront contactées.